

# LEISHMANIOSE CANINE : LE VACCIN CANILEISH® \* OBTIENT UN ENREGISTREMENT EUROPEEN

*Carros - France, le 17 mars 2011*

Suite au dépôt début 2010 du dossier d'enregistrement auprès de l'agence européenne du médicament (EMA), le CVMP, Comité des médicaments vétérinaires de l'EMA, a émis le 13 janvier 2011 un avis favorable pour CaniLeish®, le premier vaccin contre la leishmaniose canine en Europe. Le 14 mars, **la Commission Européenne a confirmé cet avis en attribuant une AMM européenne à Virbac pour ce vaccin.**

**CaniLeish® sera lancé dans un premier temps au Portugal** à la fin du premier semestre 2011.

Viendront ensuite rapidement les autres pays de la zone endémique : Espagne, France, Grèce et Italie (ordre non-chronologique).

Ce déploiement tient compte de la prévalence géographique de la maladie et du délai nécessaire pour la montée en puissance de la production du vaccin.

Le lancement dans les pays d'Europe du Nord ayant un flux d'estivants vers la zone endémique suivra dans un second temps.

*\* Le vaccin CaniLeish® a été mis au point par BVT (Bio Vétro Test), en coopération avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), et les équipes de R&D du groupe Virbac, dont BVT est filiale à 100%. Ce projet repose sur une invention brevetée de l'IRD relative à la culture des leishmanies, dont l'IRD a concédé une licence exclusive à BVT pour le marché vétérinaire.*

